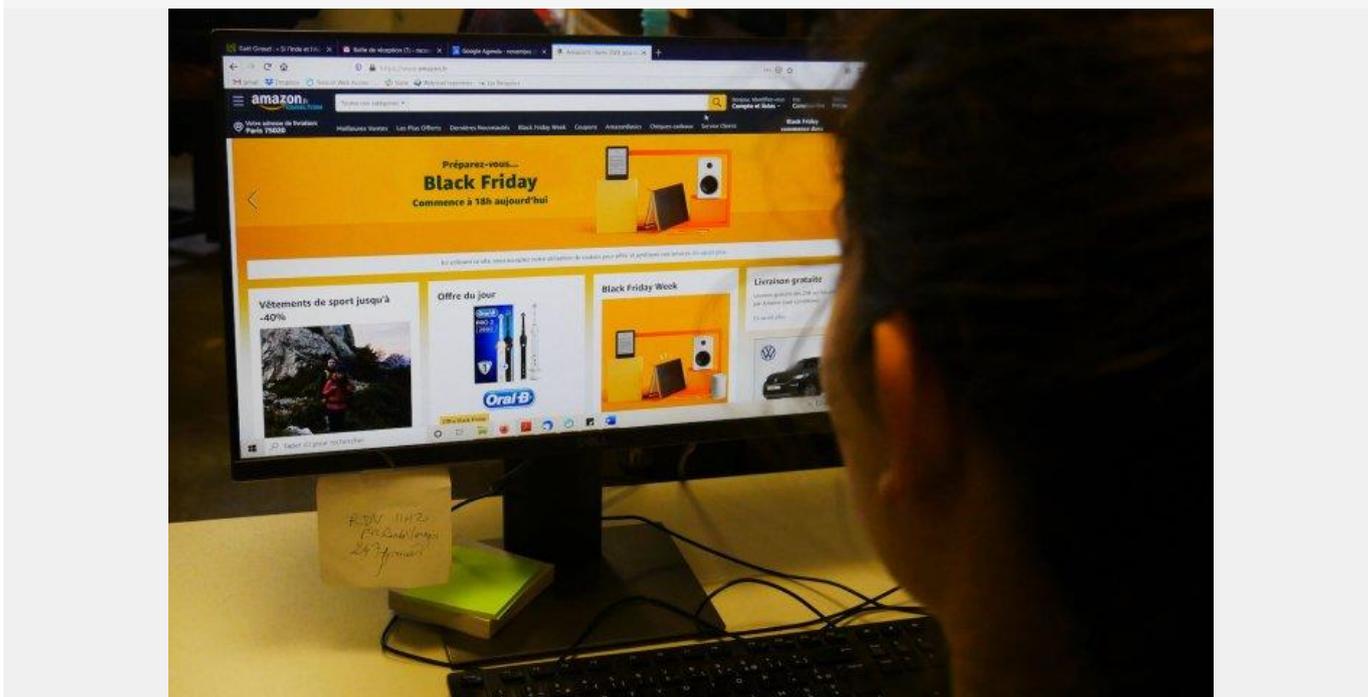


Black Friday : le e-commerce est un désastre écologique

29 novembre 2019 / **Gaspard d'Allens (Reporterre)**



Symbole du délire consumériste, le Black Friday commence ce vendredi 29 novembre. Cette année, les ventes en ligne devraient battre tous les records. Avec des conséquences écologiques désastreuses.

Aujourd'hui débute la messe consumériste du Black Friday. Un événement commercial de quatre jours qui inaugure la période des achats de Noël. Les publicités racoleuses envahissent notre quotidien. La vente en ligne explose. Elle pourrait battre des records, pronostique la Fédération du e-commerce, en atteignant 1,7 milliard d'euros lors de cet événement. Rien qu'à Paris, on attend 2,5 millions de colis distribués par jour. Soit dix fois plus que d'ordinaire.

La capitale risque de se transformer en gigantesque plateforme de livraison à domicile. Avec une nuée de camions entraînant des embouteillages et des pics de pollution. En cause ? Les sites internet qui rivalisent d'offres promotionnelles et de prix cassés : « - 23 % chez Amazon pour la montre connectée », « 20 % de remise sur les produits hygiène », « jusqu'à moins 80 % pour le robot pâtissier sur Cdiscount »...

Plusieurs études ont montré le caractère frauduleux de ces annonces qui poussent les consommateurs à des achats compulsifs. Aspect plus méconnu, l'explosion du commerce en ligne (ou e-commerce) a aussi des conséquences environnementales non négligeables. On aurait pu croire, à première vue, l'inverse. Affalé sur son canapé, l'individu qui passe sa commande sur internet dépense bien moins d'énergie que s'il prenait sa voiture. Mais cette immatérialité est un leurre. Derrière la facilité du clic et le culte de la vitesse se cache une lourde chaîne logistique et industrielle qui contribue au réchauffement climatique et pourrait très bien, à terme, rendre la ville invivable.

« Les grands gagnants du Black Friday sont les plateformes en ligne »

Le e-commerce est en plein essor. Réaliser ses emplettes sur internet est devenu un réflexe pour beaucoup de Français, à majorité des CSP+ urbaines qui cherchent à « optimiser » leur emploi du temps. En 2019, la vente en

ligne devrait franchir le cap des cent milliards d'euros de chiffre d'affaires et représenter 9,1 % du commerce de détail en France. Tous les curseurs sont en hausse : le nombre d'acheteurs, la fréquence et le montant des achats, la vente via des téléphones mobiles. Le e-commerce s'étend aussi de plus en plus aux produits du quotidien.

Sa croissance à deux chiffres est poussée par des journées promotionnelles comme celles du Black Friday. Un tiers des ventes au cours de cet événement se fait désormais en ligne. Sur les sites, les algorithmes surchauffent. Cdiscount enregistre 156 commandes à la seconde. Amazon vend 2,4 millions de produits par jour. Pour les membres de la Fédération du e-commerce, lors du Black Friday de 2018, le trafic a doublé par rapport à la normale et leur chiffre d'affaires, triplé.

« *Les gagnants de cette opération sont les grandes plateformes en ligne, dont je ne pense pas qu'elles soient les amis des petits commerçants* », a reconnu la ministre de la Transition écologique, Élisabeth Borne, sur « Europe 1 ».

Des milliers d'intérimaires ont été embauchés pour l'occasion chez Amazon. Comme le révélait *Reporterre*, la multinationale tisse sa toile partout en France. Quitte à bétonner des terres agricoles. Rien qu'à la périphérie de Paris, elle possède quatre agences de livraison. En septembre, elle a aussi ouvert un centre de tri à Survilliers dans le Val-d'Oise, et en octobre un centre de distribution de 142.000 m² à Brétigny-sur-Orge, en Essonne.

« Ces pratiques de consommation menacent le cœur des villes »

Cette emprise n'est pas sans conséquence : « *Elle est source de pollution et de congestion*, argue l'adjoint à l'urbanisme de la mairie de Paris, Jean-Louis Missika dans une tribune publiée dans *le Monde*. *La croissance de l'e-commerce entraînera deux fois plus de trafic lié au transport de marchandises en Île-de-France d'ici 2030*, déplore-t-il. *Tous les efforts pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre seront donc réduits à néant.* »

La mairie de Paris craint que la capitale française suive la même voie que New York. « *Ce serait un cauchemar* », s'alarme l'élu.



L'entrepôt d'Amazon de Sevrey (Saône-et-Loire), en janvier 2019.

Son constat est clair : « *Amazon, UberEats et les autres plateformes ont profité de l'absence de régulation de la logistique urbaine pour encourager des pratiques de consommation qui menacent le cœur des villes.* » La mairie de Paris a proposé dimanche 24 novembre 2019 la création d'une écoredevance pour appliquer le principe du pollueur-payeur aux sociétés de livraison, Amazon en tête.

La situation pourrait aussi empirer avec la généralisation des livraisons ultrarapides. Elles font augmenter de manière exponentielle les gaz à effet de serre émis par le e-commerce. Les camions partent parfois à moitié vides et les microtrajets se multiplient. Amazon a récemment lancé son service « *Prime* », en promettant de livrer un colis à domicile en à peine 24 heures. Une aberration écologique.

Amazon émet autant de CO2 que la Bolivie

Le cabinet Axios a réalisé une étude en juin 2019 aux États-Unis. Elle montre qu'en raison des livraisons ultra rapides les transporteurs prestataires d'Amazon — FedEx, UPS et USPS — ont généré une pollution équivalant à sept millions de voitures par an.

Et ce calcul ne prend même pas en compte les livraisons directement effectuées par Amazon. Ni la flotte d'avions que la multinationale loue à Boeing : 50 aujourd'hui et 71 d'ici 2021. Selon le récent rapport des Amis de la Terre, d'Attac et de Solidaires, « en 2019, Amazon a opéré 110 vols intérieurs par jour aux États-Unis et 20 en Europe. Elle a transporté 29 % de produits en plus par avion qu'en 2018 ».

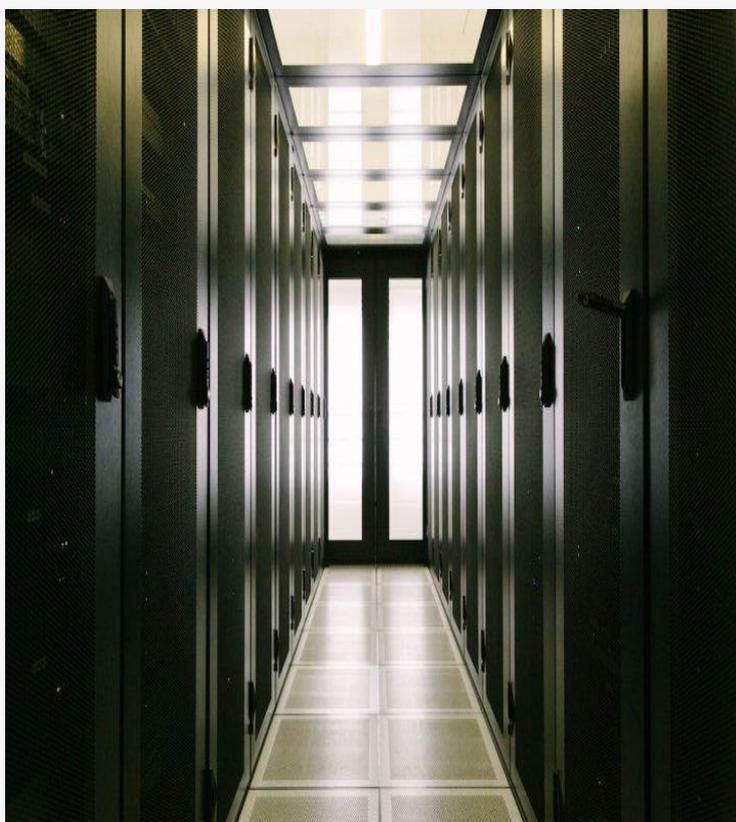
Pour ses livraisons, Amazon émet au total 8,87 millions de tonnes de CO₂ par an — soit l'équivalent des émissions annuelles de la Bolivie. Ses comportements ont un effet d'entraînement. Ils poussent les concurrents comme Walmart à suivre le rythme pour ne pas perdre de parts de marché.

En France, aussi, certains acteurs sonnent l'alarme. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) critique la course à la vitesse dans le secteur du e-commerce.

Ses experts sont même allés jusqu'à étudier « le cycle de vie de l'acte d'achat en ligne » : consulter internet, sélectionner son article, le payer, suivre la commande en envoyant des courriers électroniques... Toutes ces étapes font fonctionner les serveurs informatiques et les *data centers*. « Un achat en ligne équivaut à la consommation de 7 g de fer, à l'utilisation pendant douze minutes d'une ampoule de 60 W, à l'émission dans l'eau de 1,5 mg de phosphate et de 12 g de CO₂ dans l'atmosphère soit 1 km en voiture », a chiffré l'Ademe.

Le numérique crée des besoins artificiels

De manière générale, le numérique contribue largement à la catastrophe écologique. Ce secteur émet autant de CO₂ que le transport aérien. Le e-commerce y prend sa part. Il pousse à la surconsommation : une véritable « fièvre acheteuse » qui donne l'illusion que le monde se trouve à sa portée, au bout de l'écran tactile.



Un centre de stockage des données en région parisienne.

Avec internet, « *des besoins artificiels* » apparaissent, nourris par des comportements anti-écologiques comme ceux des « *serial returners* ». Au Royaume-Uni, près de 30 % des acheteurs en ligne commandent plus de produits qu'ils n'en ont besoin, avant de retourner les articles non désirés après essayage.

Les taux de retour des ventes sur internet sont deux à quatre fois plus élevés que dans les magasins physiques. Ce qui accroît les livraisons mais aussi le gaspillage.

En 2018, en France, Amazon a détruit trois millions de produits neufs, majoritairement des invendus ou des articles retournés. Les sites favorisent l'obsolescence programmée en ne respectant pas les obligations de reprise des déchets électroniques ni la garantie légale.

« Le lobby est très agressif, souligne Alma Dufour, salariée des Amis de la Terre. Ils sont reçus dans les hautes sphères de l'État et se vantent de faire annuler tous nos projets de régulation : le moratoire sur la construction des nouveaux entrepôts logistiques ou la taxe sur les livraisons rapides, et cela malgré le soutien de plusieurs députés de la majorité. »

Néanmoins, partout, la fronde monte. Dans les institutions, mais aussi sur le terrain où des écologistes et des Gilets jaunes multiplient les blocages d'entrepôts Amazon. On en compte plus d'une vingtaine depuis un an. Mais cette pression suffira-t-elle à faire plier la multinationale la plus puissante du monde ?

